

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 NOVEMBRE 2015

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Vente d'une licence IV

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.,
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 16 novembre 2015
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 13 novembre 2015
et qu'il est donc exécutoire.

Le 16 novembre 2015

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille quinze, le 12 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 5 novembre deux mille quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD*, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Madame PEUGNET, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame CLECH, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Madame RICHARD (sauf pour le dossier 15 H 00, les procès-verbaux des séances du 24 septembre 2015 et 29 septembre 2015, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 15 H 01, 15 H 02, 15 H 03, 15 H 04, 15 H 05, 15 H 06 et 15 H 07)

Avaient donné procuration :

Madame RICHARD à Monsieur LAMY
Monsieur LEBRAY à Madame BOUTIN
Monsieur ROUSSEAU à Monsieur PETROVIC
Madame MACE à Monsieur AUDURIER
Madame TÉA à Madame de CIDRAC
Madame NASRI à Monsieur PERICARD
Monsieur LEGUAY à Monsieur MIRABELLI

Secrétaire de séance :

Madame CLECH

N° DE DOSSIER : 15 H 21

OBJET : VENTE D'UNE LICENCE IV

RAPPORTEUR : Monsieur COMBALAT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Les licences IV sont des autorisations administratives de vente de boissons alcoolisées dont l'exploitation est régie par le Code de la Santé Publique. L'État ne créant plus de nouvelle licence, celle-ci ne peut être que revendue ou transférée.

Afin de maîtriser l'installation d'établissements de débit de boissons sur son territoire, la Ville a fait l'acquisition de la licence IV vendue par Messieurs NGO VAN DO et VENDRIN suite à la cessation d'activité du « Papa's Café » sis 52 rue des Louviers.

En se portant acquéreur, la Ville envisageait de garder la maîtrise du projet de la future brasserie installée sur la Place des Rotondes en restant propriétaire des murs et de la licence qui accompagne l'activité.

Pour délivrer les autorisations nécessaires à l'ouverture du commerce, la Direction des Douanes impose que le propriétaire du fonds soit également propriétaire de la licence IV.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à céder la licence IV appartenant à la Ville à Madame Céline PAN, représentant la SNC l'Européen et gérante du commerce situé sur la place des Rotondes, pour un montant de 10 500 € représentant le prix d'acquisition de la licence par la Ville augmenté des coûts d'enregistrement qu'elle a supporté.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à céder la licence IV appartenant à la Ville à Madame Céline PAN, représentant la SNC l'Européen et gérante du commerce situé sur la place des Rotondes pour un montant de 10 500 € ainsi que tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a horizontal line and a small upward stroke at the end.

Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye